



Forum équipement mutualisés
Bibliothèque publique d'information
6 décembre 2022

*

Présentation du projet du site Jean Quarré
Paris, 19^{ème} arrondissement

Christophe SÉNÉ

Conservateur en chef, chef de projet médiathèque James Baldwin

christophe.sene@paris.fr

Sommaire

01 Les bibliothèques de la Ville de Paris : chiffres clés et implantations

02 Pourquoi une médiathèque dans le 19^{ème} arrondissement à cet emplacement ?

03 Un projet co-construit avec les habitants et emblématique des nouveaux engagements municipaux

04 Un bâtiment hybride regroupant médiathèque et Maison des Réfugiés sur une vaste parcelle végétalisée

01

Les bibliothèques de la Ville de Paris : chiffres clés et implantations

Chiffres clés

- 57 bibliothèques de prêt
- 10 bibliothèques patrimoniales
- 18.500 m²

- 300.000 inscrits mais 6 millions de fréquentants
- 13,5 millions de prêts par an

- 3,5 millions de documents (dont 2,5 de documents imprimés) dans les bibliothèques de prêt ; 6,5 millions de documents dans les bibliothèques patrimoniales et spécialisées

- 1300 emplois
- 61 millions de budget

Les implantations



02

**Pourquoi une médiathèque dans le
19^{ème} arrondissement à cet
emplacement ?**

Les causes

- Le 19ème est le 4ème arrondissement le plus peuplé de Paris, mais en termes de superficie de bibliothèque pour 100 habitants, il se situe au 16e rang des arrondissements avec un ratio de 1,66 m². Il comprend 6 bibliothèques dont la plus grande atteint seulement 820 m². Pour comparaison, le 20^{ème} arrondissement, avec 12.000 habitants de moins bénéficie de 3,87 m² pour 100 habitants.
- On note un déficit en termes de collections et encore plus d'espaces, que ce soit pour les places de travail, de lecture et les espaces d'accueil ou d'animation.
- Le souhait d'avoir une médiathèque sur le territoire est fortement ancré dans la population. De nombreuses associations et conseils de quartier s'en sont faits le relais auprès des élus.
- Un projet est étudié Porte des Lilas en 2004. En 2014, il est repositionné sur le site Jean Quarré.

L'emplacement



La mobilisation citoyenne

- Courant 2015, les acteurs locaux se mobilisent : rédaction d'une tribune « L'avenir de la Place des Fêtes ne se fera pas sans nous » et démarche de design civique.
- Émergent les idées suivantes : une médiathèque dimensionnée pour une population de 170.000 habitants, intégrant les nouvelles pratiques numériques, permettant le déploiement d'activités pour toutes les générations, conçue comme un tiers lieu, comprenant des activités de partage (coworking, fablab) et dont la conception affirme une dimension environnementale forte.
- L'occupation du site de l'ancien lycée hôtelier Jean Quarré par des réfugiés à partir de juin 2015 bouscule la suite du projet qui n'est repris que 2 ans plus tard.

03

**Un projet de médiathèque co-construit
avec les habitants et emblématique des
nouveaux engagements municipaux en
terme d'environnement**

La matière première

- La co-construction :
 - Juin - octobre 2017 : consultation de la population par questionnaire « Quelle médiathèque pour le 19^{ème} arrondissement ? » ;
 - Septembre et octobre 2017, organisation de deux tables rondes en mairie « Comment imaginer un lieu culturel ouvert sur son territoire ? » et « Médiathèque et innovation : nouveaux usages, nouveaux supports ».
- La volonté politique :
 - Plan climat adopté en 2007, complété en 2015 ; 2016, la maire de Paris est élue présidente du C40, un réseau qui réunit les plus grandes métropoles mondiales engagées pour le climat ; 2018, nouveau plan climat pour une ville neutre en carbone et résiliente à l'horizon 2050 ;
 - Stratégie de résilience urbaine adoptée en septembre 2017 ;
 - Plan biodiversité 2018-2024.

La mise en forme

- La rédaction du projet culturel :
 - Créer une bibliothèque - tiers lieux ;
 - Accompagner les jeunes de la petite enfance aux jeunes adultes ;
 - Aborder la question de l'intégration ;
 - Développer la médiation numérique ;
 - Proposer des espaces de travail généreux ;
 - Offrir des espaces d'action culturelle ouverts à tous ;
 - Ouvrir au public 6 jours sur 7.
- Le lancement de la consultation en février 2018 : un dialogue compétitif « Maîtrise d'œuvre pour l'écoconception et la réalisation d'une médiathèque à faible impact environnemental ».

04

**Un bâtiment hybride regroupant
médiathèque et Maison des Réfugiés
sur une vaste parcelle végétalisée**

Le creuset du dialogue compétitif

- Le dialogue compétitif a duré d'avril à novembre 2018. Quatre équipes ont confronté leur vision du projet. Le vainqueur a été le groupement porté par Philippe Madec et composé de Nicolas Miessner, architecte spécialiste de la terre crue, Mutabilis, agence de paysage, CPO, programmiste, Tribu, bureau d'études énergie, Igrec ingénierie, Gaujard, Bureau d'études spécialisé dans la structure bois et l'enveloppe des bâtiments en matériaux biosourcés.
- Le comité technique de suivi a été composé de membres des cabinets des élus centraux et d'arrondissement, de l'administration, de la société civile. Les élus faisant partie avec les directeurs des administrations centrales du comité de pilotage. Une réunion toutes les 2 à 3 semaines.
- En cours de dialogue, une demande politique est venue rebattre les cartes : intégrer une Maison des Réfugiés au site.

Qu'est-ce que la Maison des Réfugiés ?

- Comment trouver du sens, trouver du lien quand on ne sait pas ce qu'est cette Maison... ?
- Il a fallu attendre octobre 2018 et un séminaire, Plateforme réfugiés, qui a réuni près de 150 personnes issues des services de la Ville, de l'État et de la société civile, pour définir les grands axes d'action du futur lieu :
 - 1/ Information et orientation
 - 2/ Échanges et insertion sociale
 - 3/ Intégration
 - 4/ Participation des Parisiens et des réfugiés.
- Axes trouvant un écho dans l'appel à projets pour recruter le futur gestionnaire de la préfiguration de la Maison des Réfugiés publié en janvier 2019 après lequel Emmaüs et Singa ont été désignés.

Ancrer les projets dans le cadre bâti

- Médiathèque et Maison des Réfugiés ne forment qu'un seul ERP de 2^{ème} catégorie pouvant recevoir 1062 personnes, de types principaux S et L, avec des activités N, R et W. Le directeur de la médiathèque est RUS de l'ERP.
- Les études architecturales ont été en partie menées de concert pour définir l'aménagement et l'usage des espaces communs : une salle polyvalente, un espace de coworking, des espaces extérieurs (parvis, jardin partagé).
- Les deux occupants mènent une préfiguration dans 2 arrondissements éloignés depuis 2021 (18^e pour la médiathèque, 14^e pour la Maison) et vont mener tout au long de l'année 2023 un travail de rapprochement pour :
 - déterminer les règles de fonctionnement du site (horaires, paiement des factures),
 - proposer au public une programmation culturelle en partie partagée sur certains temps forts,
 - définir des postures d'accueil cohérentes sur l'ensemble du site.

Pour aller plus loin

- <https://www.paris.fr/pages/une-mediatheque-ecolo-verra-le-jour-en-2022-dans-le-19e-arrondissement-6462>
- <https://mairie19.paris.fr/pages/une-mediatheque-pour-le-19e-premiers-retours-12947>
- <https://www.caue75.fr/content/visite-mediatheque-james-baldwin>
- <https://www.atelierphilippemadec.fr/architecture/culture/mediatheque-et-maison-des-refugies.html>



Merci